

Aujourd'hui, la ville signe la charte régionale

François Rebsamen, maire de Dijon, président du Grand Dijon, représenté par Colette Popard, adjointe déléguée au personnel, signe aujourd'hui la charte régionale « égalité et mixité professionnelles », à 18 heures, à l'hôtel de ville (cuisines ducales, cour de Bar), à Dijon.

Le programme européen Equal a pour enjeu de susciter une évolution des pratiques au sein des différents organismes qui jalonnent le processus professionnel de formation afin de faciliter l'intégration des femmes dans les métiers techniques.

A Dijon, l'association Féminin Technique (FETE) pilote ce programme et développe le réseau régional « mixité professionnelle » en sensibilisant les acteurs par des actions d'accompagnement sur cette problématique de la mixité.

Pour initier ou consolider un processus durable d'intégration des femmes dans des formations aux métiers techniques, un certain nombre d'entreprises, d'organismes de formation et de collectivités territoriales ont déjà signé avec l'association FETE une charte régionale « égalité et mixité profes-

sionnelles » par laquelle ils s'obligent à respecter l'égalité des chances hommes-femmes dans leur secteur.

Quatre engagements

Cette charte s'articule autour de quatre engagements :

— Rééquilibrer la répartition des tâches entre hommes et femmes dans les services, les métiers et les postes de travail, en développant des actions de formation dans des métiers techniques à l'intention des femmes et en favorisant la

mixité dans la mobilité interne et le recrutement ;

— Créer et assurer les conditions de travail qui rendent possible la mixité, au niveau des équipements matériels comme de l'environnement relationnel, qui doit faire prévaloir une égale considération et un respect mutuel ;

— Favoriser l'équilibre vie professionnelle - vie familiale en mettant en place, pour les hommes comme pour les femmes, une organisation du travail compatible avec les rythmes familiaux, les modes de garde des enfants et en encourageant

les congés de paternité ;

— Afficher un engagement pour la mixité et l'égalité professionnelles en adoptant une communication interne et externe qui y fasse référence par le vocabulaire, les messages, l'iconographie, etc.

Aussi, dans la volonté de développer cette mixité au sein des services municipaux à caractère technique, par la mise en place d'une égalité professionnelle entre hommes et femmes, la ville de Dijon a décidé de signer cette charte proposée par l'association FETE.